



Consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau

Office de consultation publique de Montréal

Mémoire du Club d'aviron de Montréal

Le 20 septembre 2018

Dans le cadre des consultations publiques sur l'avenir du parc Jean-Drapeau, le Club d'aviron souhaite par ce mémoire partager certaines de ses réalités opérationnelles qui pourraient être influencées positivement par la mise en oeuvre du prochain plan directeur du parc Jean-Drapeau.

Présentation du CAM

Établi au Bassin olympique depuis 1987, le Club d'aviron de Montréal (CAM) regroupe plus de 300 membres de 10 ans à 82 ans. Depuis plus de 30 ans, le CAM propose à la population montréalaise de s'initier à l'aviron pour les novices ou de se perfectionner pour les rameurs confirmés. Ce faisant, le CAM contribue à faire vivre l'héritage olympique des Jeux de 1976 et participe à l'offre d'activité du parc pour la communauté montréalaise.

Ayant pour mission de « promouvoir et développer la discipline d'aviron au Bassin olympique de l'île Notre-Dame à Montréal par, notamment, l'inscription de nouveaux membres ainsi que le perfectionnement de son élite », le CAM s'intéresse particulièrement au prochain plan directeur du parc Jean-Drapeau, puisque le succès de son développement et sa pérennité y sont intimement liés.

Le CAM a entamé dans les dernières années une diversification de son offre de service afin d'élargir sa clientèle et de suivre l'évolution des besoins de ses membres. Le prochain plan directeur du parc Jean-Drapeau représente donc une opportunité pour le CAM de continuer à accomplir sa mission tout en poursuivant son développement.

Orientations de développement du CAM

Le CAM s'est doté d'orientations de développement afin d'encadrer ses choix et ses actions à prendre dans les prochaines années. Trois d'entre elles touchent directement le contenu du prochain plan directeur du parc, puisque leurs objectifs sont liés aux choix de développement qui seront retenus par la Société du parc Jean-Drapeau :

- Renforcement du programme compétitif : alignement de nos programmes d'entraînement avec le programme Ramer vers le podium d'Aviron Canada, rehaussement des standards de performance, formation des entraîneurs, planification des entraînements sur 12 mois.
- La diversification des programmes du CAM et de sa clientèle : développement des programmes scolaires et Sports-étude, offre d'activités aux camps de jour de Montréal, développement d'activités corporatives pour entreprises, promotion de nos cours d'initiation, développement du para-aviron.
- L'implantation d'activités quatre saisons : compenser l'aspect saisonnier de la pratique de l'aviron en offrant des activités diversifiées et attrayantes en salle lors de la saison hivernale.

Le CAM souhaite ainsi soulever quelques problématiques et enjeux, ainsi que des pistes de solutions, en lien avec ses opérations et ses objectifs de développement. Cet exercice se veut constructif dans l'objectif de bonifier l'expérience des usagers du parc Jean-Drapeau.

Problématiques et enjeux

Problématique 1 : disponibilité des installations du parc Jean-Drapeau pour les athlètes compétitif

Le CAM propose plusieurs programmes qui s'adressent à différentes clientèles. Un de nos programmes les plus populaires est notre équipe compétitive. En effet, lors des entraînements compétitifs, pratiquement l'ensemble de la flotte de bateaux du CAM est utilisée par les différents équipages. Il s'agit aussi du groupe qui consacre le plus grand nombre d'heures à l'entraînement. Pour nos athlètes au plus haut niveau, il s'agit de plus de 35 heures d'entraînement par semaine.

Présentement, différents groupes se partagent l'accès aux installations que ce soient les clubs sportifs, les fédérations sportives, les entreprises privées, les promoteurs d'événements ou les employés de la SPJD. Le partage actuel est généralement harmonieux, mais certains usages entrent en conflit. Cette situation est d'ailleurs reconnue par la SPJD dans son état des lieux du parc.

Aussi reconnue comme une source de conflits par la SPJD, la mission commerciale de la SPJD incite au développement d'une programmation événementielle privée dans le secteur du Bassin olympique qui entre en compétition avec l'usage sportif des installations.

Issus des Jeux de 1976, le Bassin olympique et le Quartier des athlètes sont, à nos yeux, des installations idéales pour l'entraînement et la compétition de multiples sports nautiques, en autant que leur disponibilité soit assurée pour les athlètes.

Enjeux liées à la problématique soulevée :

- Les interdictions prolongées d'accès au Bassin olympique et au Quartier des athlètes lors de la tenues de grands événements au parc Jean-Drapeau (Grand Prix, concerts, manifestations sportives et culturelles, etc.) engendrent des problèmes importants pour le maintien de tous les programmes du CAM.
- Les tarifs exigés pour la réservation du Bassin olympique limite l'organisation de compétitions, particulièrement des événements d'envergure locale et communautaire.

Problématique 2 : accessibilité du secteur du Bassin olympique et du Quartier des athlètes

De manière générale, l'accessibilité au parc Jean-Drapeau est un défi en raison de sa situation insulaire au milieu du fleuve Saint-Laurent. À l'intérieur du parc, l'accessibilité du secteur du Bassin olympique et du Quartier des athlètes est un enjeu particulièrement pour les usagers du transport collectif. En effet, la distance de marche entre la station de métro et le secteur du Bassin olympique est suffisante pour accroître considérablement les temps d'accès. De plus, les aménagements piétons dans ce secteur du parc sont à revoir pour assurer la continuité des parcours actifs et la sécurité des usagers.

Enjeux liés à la problématique soulevée :

- Les aménagements piétons entre la station de métro Jean-Drapeau et le Bassin olympique ne sont pas attrayants et engendrent un sentiment d'insécurité chez nos membres, et ce, particulièrement le soir. Cet enjeu interpelle particulièrement les femmes pratiquant l'aviron au CAM.
- L'accès à pied l'hiver est particulièrement peu attrayant, ce qui contribue à limiter notre offre d'activités sur quatre saisons. En effet, l'accès hivernal au Quartier des athlètes est souvent évoquée par nos membres comme raison pour ne pas s'inscrire à nos programmes d'hiver.

- La difficulté d'accès du Bassin olympique limite notre capacité à attirer une nouvelle clientèle et à diversifier nos programmes, particulièrement pour notre projet de para-aviron.

Problématique 3 : période d'ouverture d'aviron au Bassin olympique

Le Bassin olympique est ouvert du 1er mai au 31 octobre, entre le lever et le coucher du soleil. Il apparaît possible de prolonger la période d'ouverture du Bassin olympique, particulièrement à l'automne. Par ailleurs, il n'existe pas d'éclairage suffisant au Bassin pour permettre la pratique de sports nautiques après le coucher du soleil.

Enjeux liés à la problématique soulevée :

- Les dates d'ouverture engendrent une inadéquation entre la capacité des membres du CAM à utiliser le Bassin olympique pour l'entraînement, et la saison des régates d'aviron qui s'étire jusqu'à la fin novembre.
- À l'automne, la tombée du jour en début de soirée limite la capacité de nos membres, particulièrement nos membres récréatifs et du groupe des maîtres, à poursuivre la pratique du sport, puisque leur plage horaire privilégiée se déroule à la suite des horaires de travail, soit à partir de 18h.
- Ces deux éléments limitent la capacité du CAM à développer autant ses programmes compétitifs et récréatifs, et ainsi à attirer de nouvelle clientèle plus sensible aux horaires d'ouverture.

Pistes de solutions proposées

Les enjeux soulevés touchent l'usage du Bassin olympique et du Quartier des athlètes, ainsi que leur accès et leur période d'ouverture. Le CAM croit que le prochain plan directeur du parc Jean-Drapeau représente une opportunité de mettre en place des solutions qui répondent à ces enjeux. Voici quelques pistes de solutions :

- Réaffirmer que le Bassin olympique et le Quartier des athlètes sont des installations à caractères sportif et compétitif pour les sports nautiques amateurs.
- Revoir la tarification de réservation du Bassin olympique pour permettre la tenue de plus d'événements compétitifs par les sports amateurs, dont l'aviron.
- Revoir les protocoles d'accès aux installations sportives du parc lors de la tenue d'événements d'envergure, particulièrement pour les athlètes de haut niveau, afin s'assurer une meilleure continuité des programmes d'entraînement.
- Mettre en place un service de navette entre la station de métro Jean-Drapeau et le Quartier des athlètes, de la même façon que les sites de La Ronde et du Casino de Montréal ont une desserte à partir de la station de métro.
- Installer une station Bixi à proximité du Quartier des athlètes.
- Revoir les aménagements piétons menant au Bassin olympique pour les rendre plus attrayants, particulièrement le soir et en période hivernale.
- Permettre l'ouverture du Bassin olympique au moins jusqu'au 15 novembre à l'instar des pistes cyclables saisonnières à Montréal.
- Investir dans un système d'éclairage au Bassin olympique pour permettre la pratique de l'aviron le soir, particulièrement pour la saison d'automne.

Ces pistes de solutions seront bénéfiques non seulement pour les membres du CAM, mais pour tous les utilisateurs du Quartier des athlètes et du Bassin olympique qu'ils soient athlètes, employés ou visiteurs. L'intégration de celles-ci au prochain plan directeur du parc Jean-Drapeau appuiera le CAM dans

l'accomplissement de sa mission et soutiendra, nous en sommes convaincu, les axes de développement identifiés par la SPJD.



Scott Tresham
Président du Club d'aviron de Montréal